

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 173

Artikel: Le suffrage des femmes en pratique

Autor: Vuilliomenet, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... » 8.—
Le Numéro.... » 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

12 insert. 24 insert
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, » 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Où sont les 1588 abonnés? — Le suffrage des femmes en pratique: J. VUILLIOMENET. — De ci, de là... — L'assurance-vieillesse et ses perspectives: M. Gd. — Lettre de Bâle: Charlotte DIETSCHY. — A travers les Sociétés féminines. — *Feuilleton*: Les femmes et les livres: Jacqueline de LA HARPE; « *Silhouette* »: M.-L. PREIS.

Où sont les 1588 abonnés?...

Toujours pas sur nos registres, puisque depuis notre dernier état de situation, qui remonte cependant à quatre semaines en arrière, nous n'avons pu inscrire que

2 abonnés nouveaux

C'est peu, extrêmement peu.

Nous avons cependant fait un effort de propagande auprès des Sociétés affiliées à l'Alliance, puisque nos relations avec cette grande Association rendent la lecture de notre journal tout particulièrement utile aux membres de ces Sociétés. D'autre part, nous informons nos propagandistes que tout nouvel abonné recevra gratuitement dès maintenant tous les numéros à paraître encore en 1923, son abonnement n'étant payé qu'à partir de 1924. C'est là un avantage dont beaucoup voudront certainement profiter.

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

Le suffrage des femmes en pratique

« Ce que toute suffragiste doit savoir » est contenu dans un joli livre, à couverture jaune, de près de 200 pages, publié en français par l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes, et ne coûtant que la modeste somme de deux francs et cinquante centimes¹. Le plus pressant de nos devoirs est bien de nous procurer au plus vite ce précieux livre; il débute par une préface de Mrs. Catt, suivie d'un avant-propos de M^{lle} Gourd, contient une suite de rapports sur l'état actuel du suffrage dans le monde entier, et fourmille de renseignements utiles et de détails inédits.

Venant aimablement en aide aux suffragistes qui, dans chaque pays, telles des abeilles diligentes, recueillaient les documents nécessaires, des personnages considérables, hommes d'Etat, femmes parlementaires, leaders féministes et diplomates courtois ont contribué à faire de ce livre une source inestimable

¹ S'adresser, soit au Bureau Central de l'Alliance, 11, Adam Street Adelphi, Londres, W. C. 2., soit au *Mouvement Féministe*.

d'intérêt où puisera longtemps, sans la tarir, la curiosité intelligente de tous ceux que passionne l'étude du droit féminin.

Comme de bonnes fées autour d'un frêle berceau, les membres du Comité international suffragiste se sont penchées sur le bouquin frais sorti de presse, et l'ont comblé de leurs vœux et de leurs espoirs avant de l'envoyer courir sa chance dans le vaste monde et travailler à notre édification: « L'Alliance internationale présente ici les faits concernant le grand mouvement mondial à la date d'aujourd'hui, pour venir en aide à ceux et à celles qui luttent encore pour l'affranchissement des femmes jusqu'à ce qu'il soit réalisé dans tous les pays, chez toutes les nations » (Carrie Chapman Catt, présidente de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes).

Mais pour que ce livre nous édifie, il faut que nous le lisions, et pour le lire, il faut l'acheter. Si nous ne l'achetons pas, nous ne saurons jamais combien touchante peut être une liste de lois quand elles ont été présentées, soutenues et votées par les femmes et que, sous le bref texte législatif, on sent battre des cœurs pitoyables et résolus à protéger tout être faible ou désarmé. Comment resterions-nous insensibles en voyant, comme à vol d'oiseau, l'effort gigantesque de tous les groupements suffragistes pour étendre autour de notre vieille terre un réseau de conquête, ou de défense, des droits féminins?

Il nous sera utile tout le temps le livre que nous achèterons, soit pour préparer une conférence ou un article de journal, soit pour présider une séance, pour discuter ou expliquer le suffrage, soit pour renforcer, s'il en est besoin, nos propres convictions. Quel courage ne prendrons-nous pas dans l'exemple de ce qu'ont obtenu nos sœurs d'autres pays? Quel enseignement ne tirerons-nous pas de méthodes de propagande que nous n'aurions jamais imaginées et que nous essayerons peut-être? Quels arguments irrésistibles n'y puiserons-nous pas pour réduire au silence (je n'ose écrire « pour convaincre ») l'adversaire anti-suffragiste?

Ouvrons le livre jaune: voici les géants du suffrage, les pays d'Australie et les Etats-Unis; comme l'on sent que là-bas la femme est véritablement devenue la compagne de l'homme, l'égale, la citoyenne! Qui songerait à nier son influence bienfai-

sante dans le ménage de l'Etat, en considérant la longue liste des lois, choisies depuis 30 ans en arrière parmi celles dont le succès peut raisonnablement être attribué au vote féminin? Dans ces pays, comme presque partout où la femme a son mot à dire, la première loi qui passe s'attaque à la vente des boissons alcooliques; puis suivent les lois protégeant l'enfant, souvent dès le premier jour de son existence, puisqu'il est fréquemment question d'instruire mieux les sages-femmes, de pourvoir aux frais de l'accouchement si la mère est nécessiteuse, de surveiller les enfants mis en nourrice, de contrôler la famille qui prend un bébé en pension, de punir les vendeurs de lait adultéré, les parents qui injurient, négligent ou maltraitent leurs enfants, les adultes qui leur offrent des cigarettes ou des liqueurs, qui les poussent à la mendicité, au jeu, au vol et à l'immoralité, comme aussi à un travail malsain ou au-dessus de leurs forces. Si l'enfant est abandonné, la loi le protège; s'il est délinquant, des tribunaux spéciaux le jugent; des peines, de plus en plus sévères à mesure que le pouvoir des femmes s'affermirait dans l'Etat, frappent les attentats contre les enfants et les jeunes filles. On veille mieux à ce que l'enfant fréquente l'école et on inspecte les yeux, les dents, les oreilles et les organes respiratoires de l'écolier.

L'enfant né hors mariage est légitimé rétrospectivement par le mariage subséquent de ses parents; dans la loi est aussi inscrit son droit à être nourri et instruit comme il l'aurait été s'il était né du mariage de ses parents. Voici pour l'enfant; quant à la mère, mariée ou pas mariée, la sollicitude de la femme, législatrice ou votante, ne l'abandonne pas: veuve ou nécessiteuse, elle a droit à des subsides et, ce qui vaut encore mieux, à l'aide utile de la pension aux mères.

L'ouvrière, la vendeuse dans les magasins sont dûment protégées et l'on voit naître l'institution des inspectrices du travail. Mesdames les institutrices suisses pâliront d'envie en voyant la législation résultant du suffrage féminin, en Tchécoslovaquie, par exemple: en 1919, loi établissant l'égalité des traitements et des pensions de retraite entre instituteurs et institutrices primaires et loi abolissant le célibat obligatoire des instituteurs et institutrices des écoles primaires supérieures. Les femmes deviennent un peu partout tutrices, membres des jurys, parfois après une lutte acharnée, comme en Pennsylvanie, où les femmes votantes revendiquent la gloire d'avoir « tué » le projet de loi qui cherchait à exclure les femmes des jurys. Elles reçoivent le droit d'administrer leur fortune, mais non celui de porter de grands chapeaux dans des lieux publics de divertissement, soit dit en passant. Elles obtiennent parfois, rarement, l'égalité de salaire avec l'homme; elles ont accès à toutes les professions, même ecclésiastiques, puisqu'il est aux Etats-Unis des femmes prédicateurs dans 43 communautés religieuses, et que les femmes viennent d'être autorisées à étudier pour devenir rabbins du culte israélite. Puis elles sont conseillères municipales, bourguemestres et échevines, députées aux Diètes et aux Parlements; certains paragraphes du livre jaune qui relatent tout simplement l'activité de quelques-unes de ces femmes sont d'un intérêt particulier, ainsi que l'« Historique du Mouvement » dans chaque pays que je pourrais résumer ainsi: Nos devancières luttèrent comme des héroïnes, les unes avec une douce ténacité, les autres avec une superbe ardeur de volonté; toujours battues, mais jamais anéanties, elles se relevaient de chaque échec plus résolues qu'auparavant et finalement... elles eurent le dernier mot!

Les leaders féministes firent généralement preuve d'un sens

politique avisé, d'une tactique intelligente, d'une connaissance assez parfaite de la psychologie de la masse, et ces qualités leur permirent, une fois arrivées au but, de mériter maints témoignages élogieux. Citons quelques fragments de ceux que renferme le livre jaune. D'un sénateur australien: « Dans les cas de protectionnisme et d'affaires de l'Empire, les femmes se sont montrées aussi larges et judicieuses que les hommes. » Du Président du Conseil municipal de Stockholm: « Mon expérience personnelle est que les femmes conseillères ont montré dans leur travail les mêmes qualités que celles qui distinguent en général le travail des femmes, c'est-à-dire la conscience et la persévérance. » D'un sénateur danois: « Dans les postes qu'elles ont occupé jusqu'ici les femmes se sont montrées capables d'égaliser les hommes. »

Que dites-vous de cette petite phrase qui n'a l'air de rien à première lecture: « En Nouvelle-Zélande, le vote des femmes n'a eu que peu d'effet sur les partis politiques, mais les hommes de caractère médiocre sont rarement réélus au Parlement. » Et que dites-vous de celle-ci, sous la plume du Premier ministre du même pays: « Nous n'avons pas trouvé que de faire un trait au crayon sur une liste électorale une fois tous les trois ans ait fait perdre à nos femmes leur grâce et leur beauté. »

La Lithuanie est un pays heureux, écoutez plutôt: « Etant donné qu'en Lithuanie on considère la participation des femmes au scrutin comme un devoir naturel, personne ne s'en occupe, ni ne s'y intéresse. » Dans le Queensland australien, affranchi depuis près de quarante ans, le mari qui est alcoolique, ou qui néglige sa famille, ou qui bat sa femme, est privé de son droit de vote.

Parfois sous la plume de l'homme d'Etat, du sénateur, du conseiller, une critique fine et légère rappelle que, depuis que le monde est monde, Eve a ses faiblesses: « Nos collègues du sexe féminin (en Suède) attachent trop d'importance aux petits incidents et pas assez aux grandes lignes... elles écoutent trop leur cœur et pas assez leur raison. » — « Jusqu'à présent la femme moyenne (en Pologne) possède à un moindre degré que l'homme moyen la capacité d'influencer objectivement la vie politique. Les causes en sont la grande prépondérance du facteur émotif par rapport au facteur rationnel et l'étroitesse de son horizon, résultat des conditions de son existence. — « Un prêtre letton écrit: « Guidées par le sentiment [les femmes s'orientent mal dans la vie politique. »

Passons aux arguments des antisuffragistes, et constatons qu'ils se ressemblent extrêmement, qu'ils viennent de Suisse ou d'Amérique. En République neuchâteloise, d'aucuns refusent de donner le suffrage aux femmes parce que la politique pourrait bien les priver de leur velouté de pêche; en République argentine, on déclare qu'il ne faut pas appeler à la politique la partie angélique du genre humain.

Il faudrait plus de colonnes de ce journal que je n'en ai à ma disposition pour résumer ici tout ce que le livre jaune dit d'intéressant sur les législations du monde entier, sur les modes de votation; pour relever les façons différentes, suivant les races, d'envisager la question suffragiste, pour souligner le style varié des rapports, suivant qu'ils émanent d'une femme d'affaires, d'une avocate, d'une politicienne, d'une ardente patriote, voire même d'une poétesse, car le rapport venu d'Islande, et qui a malheureusement été abrégé faute de place, avait toute l'allure d'une saga de l'île de feu et de glace. Parfois, nous touchons comme du doigt une mentalité bien différente de la nôtre, des modes de propagande qui paraîtraient absurdes chez nous, ou des lois telles que celle que proposa, et fit passer une parle-

mentaire autrichienne, loi qui rend la fréquentation de l'église obligatoire comme la fréquentation de l'école, et punit une absence comme l'autre.

Pour finir, aimez-vous cette inscription qui fut placée officiellement au mur de la salle du Parlement danois et qui exhorte les députés, hommes et femmes, de la façon suivante :

*Tout en coopérant
Restez différents;
Rappelez-vous en somme
Que femme est femme et qu'homme est homme!*

(Traduction du danois).

Lisons donc le livre jaune ; voyons notre présidente locale, au besoin, bousculons-la pour qu'elle fasse venir au plus vite une provision de ce livre utile ; si nous n'avons pas une présidente sous la main, adressons-nous à M^{lle} Gourd qui nous l'enverra. D'une façon ou d'une autre, enrichissons prestement notre bibliothèque de la lecture substantielle et intéressante qu'est le « Suffrage des femmes en pratique. »

J. VUILLIOMENET.

De-ci, De-là...

Apprentissage ménager.

Les lectrices du *Mouvement Féministe* se souviennent peut-être qu'un des numéros de juillet dernier annonçait l'organisation à Genève de l'apprentissage ménager, et exposait les avantages de cette création, tant pour les maîtresses de maison que pour les jeunes filles disposées à se vouer au service domestique.

Nous avons aujourd'hui la satisfaction d'annoncer que la dite organisation fonctionne, que des inscriptions de maîtresses de maison et d'apprenties ménagères ont été reçues à l'Office central des apprentissages, et que la Commission de surveillance est prête à remplir ses délicates, mais très utiles fonctions. Nous rappelons que l'apprentissage ménager, par son organisation même et par le contrat sur lequel il est basé, est analogue aux apprentissages des autres métiers, et que la dévouée secrétaire de l'Office central des apprentissages (Taconnerie, 3) fournira à ce sujet tous renseignements et explications qu'on pourra désirer.

Ch. CHAMPURY.

Un nouveau Lyceum.

Nous recevons avis de la réorganisation du Lyceum de Belgique sur des bases nouvelles, qui semblent devoir lui assurer plein suc-

cès. Ce Lyceum, situé 22, place de l'Industrie, à Bruxelles, est comme tous ses confrères affilié au Lyceum International, et comme eux (il en existe maintenant dans 21 villes) peut offrir à toutes les « lycéennes » de passage, de même qu'aux étrangères s'occupant spécialement de questions sociales, littéraires ou artistiques, les ressources d'un immeuble confortable, avec de jolies chambres à prix très modéré, de salons de lecture, de conversation, d'un tea-room, etc., etc. Il est intéressant pour nous de relever que la présidente et la secrétaire de ce nouveau Lyceum sont en même temps la présidente et la secrétaire de la Fédération belge pour le suffrage des femmes ; M^{me} Jeanne Brigode et M^{lle} Louise Van den Plaas, toutes deux bien connues dans nos milieux féministes internationaux.

Une nouvelle occupation féminine.

C'est avec grand plaisir que nous enregistrons la nomination d'une jeune femme, M^{me} G. Jornot, comme chantre suppléant à la cathédrale de Saint-Pierre de Genève. M^{me} Jornot, qui est une excellente musicienne, s'acquitte de ses fonctions à la satisfaction générale, et personne ne semble scandalisé que, tout à côté de la chaire où prêcha Calvin, ce soit de temps en temps une voix de femme qui dirige le chant des fidèles.

Voici un nouveau coup porté, et par les autorités de l'Eglise de Genève elles-mêmes, à la fameuse parole de saint Paul, qui a encore tant de poids auprès de certains esprits.

Cartel romand H. S. M.

L'Assemblée d'automne du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale a été tenue le 4 octobre, à Lausanne. 48 Sociétés affiliées s'y étaient fait représenter par 38 délégués. L'Assemblée a pris acte de la situation financière et adopté le budget pour l'an prochain — en prévoyant malheureusement un chiffre de recettes inférieur au chiffre des dépenses ; elle a de plus décidé que le Cartel supporterait les charges éventuelles d'un procès intenté au Secrétaire général par la Direction du Kursaal de Lausanne, et s'est prononcée à l'unanimité moins une voix pour l'abandon du journal le *Nouvel Essor* comme organe officiel du Cartel, ceci en raison des divergences d'opinion qui se sont produites sur divers sujets, entre autres lors de la votation fédérale du 3 juin. Le programme pour l'exercice 1923-1924 a été adopté sur la base de distribution de brochures, de conférences, etc., de moralité publique, puis de l'organisation de semaines d'hygiène sociale et de démonstration d'hygiène sociale dans quelques localités.

Une femme présidente du Conseil général des syndicats anglais

C'est Miss Margaret Bondfield, l'un des chefs les plus capables du mouvement syndical féminin anglais et que nous venons de voir à la V^{me} Conférence internationale du Travail, qui vient d'être élue à cette fonction. Et c'est la première fois que cette

VARIÉTÉ

Les femmes et les livres

« Les femmes qui écrivent ne sont plus des femmes. Ce sont des hommes — du moins de prétention — et manqués », a dit Barbey d'Aurevilly. Et, tout récemment encore, André Fontaines, critique au *Mercur de France*, écrivait : « Le souci d'art désintéressé (c'est-à-dire sans préoccupation de plaire, de se montrer, de séduire) existe-t-il jamais sans souillure chez la femme ? L'exemple est rare, bien que je sache où il se trouve ; au surplus, il faut l'avouer, que d'hommes sont femmes sur ce point ! »

Voilà deux réflexions qui, certes, ne sont guère réjouissantes. L'une fait de la femme qui écrit un être manqué et faussé, disons le mot : un raté. L'autre, si elle s'applique également à certains hommes, n'en refuse pas moins à la femme cela même qui fait la grandeur de tout artiste, quelle que soit sa spécialité : l'art placé au-dessus des questions d'amour propre ou d'intérêts, le travail aimé pour lui-même, en lui-même, l'idéal poursuivi sans souci de capter l'approbation d'autrui.

Faut-il donner raison à ces deux auteurs ?

De la première de ces affirmations, il est facile de faire bon marché. Il va de soi qu'une femme peut écrire des vers, de la prose, voire même de la prose scientifique, sans pour cela perdre ses qualités féminines. Car, remarquons-le en passant : quand on parle de la disparition des attributs de la femme, on sous-entend toujours que ce sont ces qualités qui disparaissent ; les défauts, eux, subsistent... Or, il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder autour de soi pour voir qu'il est des femmes qui manient la plume et qui possèdent néanmoins — les hommes eux-mêmes le reconnaissent — tout ce que nous entendons par ces mots : la grâce et le charme féminins. Critique qui ne porte qu'en apparence, l'assertion de Barbey d'Aurevilly ne mérite pas de nous émouvoir. Elle a d'ailleurs en tout l'air d'une boutade.

La remarque d'André Fontaines est plus intéressante, plus grave aussi par ses conséquences. Car s'il était prouvé que la femme, de par sa nature, est incapable de se hausser à la conception de l'art pur et simple, du même coup serait démontrée la vanité de ses efforts dans le champ de la littérature : ses tentatives de faire œuvre qui dure n'apparaîtraient plus que comme autant de sottes prétentions. Ce serait l'histoire de la grenouille et du bœuf.